Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 17 (1980-1983)

Heft: 3

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications

présentées à la Société en 1982

1565. — *14 janvier 1982.*

Politique et démographie: essai d'interprétation des révolutions de Genève, par M. Alfred PERRENOUD.

Publié dans *Pouvoir, Ville et Société en Europe 1650-1750*, Colloque international du C.N.R.S. (octobre 1981), Georges Livet, Bernard Vogler (éd.). Association des publications près les Universités de Strasbourg, Editions Ophrys, Paris, 1983, p. 323-335.

La fête manquée du roi de l'Arquebuse en 1745, par M. Jean-Pierre BONZON.

Cette communication, qui livrait au public de l'Athénée une partie d'un «petit mémoire de licence», aurait pu recevoir pour sous-titre: «la mutinerie du corps des grenadiers». Le 6 juillet de cette année-là, en effet, ce corps refusa d'obéir aux ordres du Petit Conseil. La milice bourgeoise, qui enrôlait tous les hommes valides, comptait au début du XVIIIe siècle environ 150 grenadiers, dont le registre fut tenu jusqu'en 1746, date à laquelle il fut confisqué. Lors du «tirage» de 1745 eut lieu l'élection du nouveau «roi» de l'Arquebuse en la personne d'un De la Corbière. A cette occasion, un nommé Louis Roch, en état d'ébriété, causa du scandale. Les grenadiers qui reçurent l'ordre de l'arrêter ne voulurent pas l'exécuter, refusant d'être considérés comme force de police. Devant cette menace de décomposition de l'organisation militaire, le Conseil décida de réduire la proportion des grenadiers dans les compagnies. Telle est la version officielle, consignée dans le registre du Conseil du 7 juillet 1745.

Il existe de ces événements une autre relation, anonyme, mais que l'on a attribuée à François Rocca, gendre de noble Jean Lullin. On y voit que la fonction de roi de l'Arquebuse constitue un enjeu politique: en effet, De la Corbière n'avait réussi qu'un tir médiocre, mais il était «agréable à la Seigneurie». Le «tirage» avait perdu tout caractère sportif...

1566. — *28 janvier 1982.*

Pictet-de Rochemont maître d'œuvre, par Mmes Barbara ROTH-LOCHNER et Leïla TAYLOR-EL-WAKIL.

Publié ci-dessus, p. 207-236, sous le titre *Le diplomate et les entrepreneurs, ou comment Pictet-de Rochemont fit construire sa maison de Lancy (1816-1824).*

1567. — *11 février 1982* (assemblée générale).

Les rapports du président (M. Bertrand Bouvier), de la trésorière (Mlle Micheline Tripet) et du vérificateur des comptes (M. Roland Cramer) sont approuvés à l'unanimité avec décharge au comité.

Fouilles françaises à Carthage: la colline de Byrsa à l'époque punique (VIIe siècle — 146 avant J.-C.), par M. Serge LANCEL.

M. Lancel, professeur à l'Université de Grenoble, dirige depuis 1974 la mission française de Carthage. Plusieurs équipes de divers pays d'Europe et d'Amérique du Nord collaborent aux fouilles qui, sous l'égide de l'Unesco, tentent de sauver quelques lambeaux d'un passé glorieux et de mettre fin à un processus de destruction qui a commencé en 146 avant J.-C. Grâce à leur activité, on en a plus appris sur Carthage ces dernières années que pendant tout le demi-siècle précédent.

Les auteurs anciens qui parlent de Byrsa (la colline Saint-Louis de l'époque coloniale) sont Appien, Polybe et Strabon. Peut-être acropole de la ville punique, Byrsa fut en quelque sorte le pivot de la ville romaine qui s'y construisit dès le règne d'Auguste. A la cote de 56 mètres, elle domine au sud-est, de son plateau artificiel aménagé par les Romains, le quartier dévolu à la mission française. D'abord nécropole, ce secteur a livré des sépultures à inhumation dans des fosses fouillées au siècle dernier par le Père Delattre et dans les années 30 du XXe par le Père Lapeyre. Du 2e quart ou du milieu du VIIe siècle avant J.-C. datent des ivoires travaillés qui attestent des rapports avec Chypre et la Phénicie, d'une part, et avec l'Egypte, d'autre part. Vers la fin du Ve siècle apparaissent des ateliers métallurgiques, mais un véritable habitat est beaucoup plus tardif. Il consiste en îlots de 60 coudées sur 30 (système sexagésimal d'origine vraisemblablement babylonienne). Selon Appien, les combats de rue de 146 remontèrent des ports vers Byrsa en passant par l'agora et par trois rues bordées de maisons de six étages. Le quartier présenté par M. Lancel, à l'aide de nombreuses projections, fut donc le théâtre de l'épisode le plus dramatique de l'histoire de Carthage.

1568. — *25 février 1982.*

La formation des Etats de la plaine du Pô au début de l'ère moderne, par M. Lino MARINI.

L'étude de cette question a été reprise après la guerre, dans le cadre du renouveau progressif de l'historiographie sur les Etats italiens d'ancien régime; des résultats importants ont été déjà obtenus. Dès le début de l'ère moderne, et pendant une longue période, l'Italie va être dominée par des forces politiques et économiques qui viennent surtout d'autres pays européens. Les Etats de la plaine du Pô n'ont jamais possédé de grande force politique, alors qu'ils ont été — quelques-uns en particulier — animés pour ainsi dire par un vaste jeu de réalités et d'intérêts particuliers: aristocratiques, ecclésiastiques, même bourgeois (communautés). Après avoir brièvement évoqué la situation en Lombardie, en Toscane, dans l'Etat de l'Eglise et dans le Royaume de Naples, M. Marini passe donc en revue les Etats de Mantoue, de Parme et de Plaisance, de Ferrare et de Modène-Reggio, et les Légations papales de Bologne, de Romagne, en s'intéressant particulièrement aux rapports entre les villes et leurs campagnes, entre la montagne et la plaine, aux routes de terre et d'eau, et à la qualité du travail de centralisation poursuivi par les princes.

Quatre versions manuscrites des «Chroniques de Genève» de François Bonivard, par Mlle Micheline TRIPET.

Publié ci-dessus p. 115-127, sous le titre *De la commande à l'initiative personnelle: deux versions des « Chroniques de Genève » de François Bonivard.*

1569. — *11 mars 1982.*

Le «Livre du Recteur»: qu'est-ce que c'est? à quoi cela sert-il? par Mme Suzanne STELLING-MICHAUD.

Alors que les universités inscrivent généralement les noms de leurs étudiants sur des listes administratives intitulées «matricula studiosorum», l'Académie de Genève consigne leurs confessions de foi dans un recueil de caractère théologique nommé le Livre du Recteur. A la confession obligatoire succéda une simple déclaration, puis, dès 1584, on renonça à toute contrainte doctrinale.

Dans un second registre, les *Nomina et stemmata*, figurent, à partir de 1581, les blasons des étudiants nobles classés dans un ordre non plus chronologique mais hiérarchique.

Les renseignements que nous fournit le Livre du Recteur doivent être complétés par les livres des préteurs des diverses facultés, quelquefois ornés de dessins. Tous ces textes présentent souvent des difficultés de lecture.

Les notices établies sur ces bases et sur les nombreux renseignements obtenus dans les archives et les bibliothèques des pays concernés sont utiles non seulement à l'historiographie genevoise, mais aussi à celle du protestantisme en général, ainsi qu'à l'histoire des sciences. Outre le contingent très nombreux des Français, on y trouve en effet des étudiants originaires de Hongrie, de Pologne, d'Autriche, de Moravie, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, du Piémont; des Serbes, des Roumains, des Grecs, des Russes (la première étudiante fut une mathématicienne russe); des Américains du Nord et du Sud, un Japonais, un Australien.

Le mouvement antifasciste à Genève, par M. Mauro CERUTTI.

C'est en 1923 que le comte Vinci fonde le Fascio de Genève. Le recrutement se fait surtout parmi les anciens combattants, que le fascisme prétend représenter. Mais dans la colonie italienne, forte de 15 000 membres à cette époque, d'autres courants se font jour, principalement le socialisme et l'anarchisme libertaire. Les tensions ne s'accentuent qu'à partir de l'assassinat de Matteotti (1925). La Société Dante Alighieri devient antifasciste par suite de la démission de ceux de ses membres qui appartiennent au Fascio, et de la formation d'une société rivale présidée par Ulrich Aillaud. La Chambre de commerce italienne réagit, elle aussi, sous l'impulsion de Giuseppe Chiostergi, dont le gouvernement de Rome exige la démission; par suite de l'intervention de Motta et du Conseil fédéral, le siège de la Chambre est transféré à Zurich.

Dès 1927, le fascisme cherche à mettre la main sur les écoles italiennes; en 1934, il achète pour elles la Grande Boissière, tandis que les écoles antifascistes subsistent sous la direction de Chiostergi.

Après 1926, arrivent des réfugiés qui jouent un rôle important, parmi lesquels Egidio Reale et Carlo E. A. Prato. Guglielmo Ferrero enseigne à l'Université de 1930 à 1942. On voit aussi apparaître des communistes. Il se constitue une section de la Concentration antifasciste, une Ligue italienne des droits de l'homme, des colonies de vacances ouvrières. Plus tard paraîtra le *Journal des Nations*, dont le fondateur, A. Prato, se verra retirer son permis de séjour. La guerre d'Ethiopie, lors de laquelle plusieurs journaux genevois prennent parti pour Mussolini, aggrave naturellement les tensions, ainsi que les péripéties de la politique cantonale. Genève, en effet, est une sorte de tribune internationale; d'où les efforts des fascistes, auxquels la majorité de la colonie italienne est restée cependant réfractaire.

1570. — *25 mars 1982.*

Le privilège pascal de Marie-Madeleine, par M. François BOVON.

A paraître au début 1984 dans *New Testament Studies.*

Laissant de côté la légende de Marie-Madeleine au moyen âge, M. Bovon étudie la place de choix qui lui est faite au cours des premiers siècles de notre ère, surtout dans les milieux marginaux.

Le Nouveau Testament mentionne une Marie originaire de Magdala. Exorcisée par Jésus, elle l'accompagne à Jérusalem. On ne peut l'identifier avec la sœur de Marthe, puisqu'elle ne séjourne pas à Béthanie. Elle sort de l'ombre dans les récits de la Passion et de la Résurrection. C'est elle qui observe l'endroit où l'on ensevelit Jésus. Dans les Evangiles de Matthieu et de Jean, c'est à elle que le Seigneur apparaît d'abord. Il semble bien que chacune des diverses tendances du christianisme primitif ait cherché à s'autoriser d'apparitions de Jésus à son chef de file (Jacques, Paul, etc.). Ce pourrait être le cas de Marie-Madeleine dans l'Evangile de Jean. De toute façon, les quatre Evangiles attestent la présence de cette femme au tombeau vide. Quoique peut-être tardif, ce privilège est incontestable.

Néanmoins, on peut relever des traces d'un certain dédain ecclésiastique pour le personnage de Madeleine, considéré comme gênant. Le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens en serait le témoignage le plus ancien. Les écrits orthodoxes du Ier et du IIe siècle le négligent superbement. En revanche, les apocryphes lui accordent un rôle important: de caractère viril, Marie-Madeleine se préoccupe du sort des disciples envoyés en mission; on la voit privilégiée par rapport aux autres disciples. Vers la fin du IIIe siècle, des éléments de sa légende s'introduisent même dans le manichéisme. Selon les Actes de Philippe, écrit influencé par des traditions gnostiques du IVe siècle, une Mariamnè est associée à Philippe lui-même et à Barthélemy; elle porte les mêmes caractères que dans les autres témoignages hétérodoxes: virilité et vocation missionnaire. Il ne faut donc pas s'étonner du retour en force de Marie-Madeleine dans la théologie féministe actuelle.

Ermites du Valais, par Mlle Catherine SANTSCHI.

L'érémitisme est à la fois une protestation contre la sécularisation de l'Eglise et une affirmation extrême de la consécration du chrétien. Les ermites apparaissent comme très nombreux dans la région des Alpes, mais ils ont été oubliés par les historiens, ce qui rend les recherches difficiles. Pour le Valais, nos renseignements concernent surtout la fin du XVIIIe siècle et le XIXe, les archives de l'évêché de Sion ayant brûlé en 1788, mais les érudits locaux, ainsi que les archives paroissiales et communales apportent, maintenant encore, des informations utiles.

Le plus ancien de ces ermites, saint Amé, est né à Grenoble d'une famille noble d'origine romaine. Retiré au-dessus de Saint-Maurice-d'Agaune, il y resta trois ans, jusqu'en 614, où un abbé de l'obédience de saint Colomban l'emmena à Luxeuil; il devait fonder par la suite l'abbaye de Remiremont. Il faut remarquer à ce propos que saint Benoît se méfiait — par expérience personnelle — de la tendance des moines à l'anachorétisme et à l'isolement. Aussi les bénédictins favorisent-ils plutôt l'érémitisme à proximité d'un couvent et sous la surveillance d'un abbé.

Une forme particulière de l'érémitisme est le reclusage, pratiqué surtout du IXe au XIe siècle. L'ermite est alors muré vivant dans une petite cellule, dont l'étroite fenêtre est tournée vers l'autel d'une chapelle ou d'une église. A Notre-Dame-du-Scex et près de la chapelle Saint-Laurent, à Saint-Maurice, l'existence de recluses est attestée au XIVe siècle. Plus haut dans la vallée du Rhône, d'autres sont signalées par des documents de même époque. On trouve en particulier des béguines à Loèche, des recluses et des béguines à Viège, à Brigue, dans la vallée de Conches, et des ermites de saint Augustin dans la région de Viège.

La seconde moitié du XVIIe siècle et le XVIIIe peuvent être considérés à certains égards comme l'âge d'or des ermites. Cette prospérité est liée en fait à l'essor de certaines chapelles de pèlerinage, où les ermites fonctionnent comme sacristains et accueillent les pèlerins et les malades. Mais l'érémitisme est là un métier ou un statut social, plutôt qu'une vocation pour la contemplation des vérités éternelles.

Supprimé en France par la Révolution, l'érémitisme a survécu en Suisse, vivant et populaire. On peut espérer que des recherches patientes en préciseront l'image, mais il faut avouer qu'on possède aujourd'hui plus d'informations sur les délits commis par les ermites que sur les rapports de leur âme avec Dieu.

1571. — *22 avril 1982.*

Agriculture et agronomes genevois au XVIIIe siècle, par M. Dominique ZUMKELLER.

Depuis le moyen âge, le paysage genevois se caractérise par un réseau de haies: c'est le régime du bocage, qui règne dans le Midi et qui fait plus de place à l'individualisme agricole que l'*openfield* des plaines du Nord. Notre région pratique la polyculture: labours surtout, puis prés, bois et vignes ou hutins. On constate cependant une évolution dans l'emploi du sol: au XVIIIe siècle, la vigne diminue au profit des prés et des terres à blé. Le sol est divisé surtout en petites propriétés, de structures sensiblement pareilles, où l'on pratique

l'assolement biennal. La mauvaise qualité des instruments agricoles oblige à labourer jusqu'à trois fois par année; et comme il y a peu de charrues, on laboure souvent à la bêche, méthode considérée par certains comme plus efficace.

Au XVIIIe siècle, les Genevois s'intéressent beaucoup à l'agriculture. En 1776 est fondée la Société des Arts, qui étudie les réformes à opérer. Parmi les agronomes de l'époque, il faut citer Michel Lullin qui cherche à améliorer les instruments agricoles, et Nicolas de Saussure (1709-1791), père d'Horace-Bénédict et auteur encore peu connu dont les travaux portent sur la viticulture et sur l'introduction de céréales étrangères.

Un graveur genevois chez les symbolistes: Maurice Baud (1866-1915), par M. Philippe M. MONNIER.

Grâce aux archives Baud-Bovy, entrées à la Bibliothèque publique et universitaire en 1963, nous disposons de nouvelles sources d'information sur le curieux personnage que fut Maurice Baud, graveur, peintre, écrivain et penseur. Nous ne pouvons retracer ici le détail de cette existence, tel que M. Monnier l'exposa avant de s'attacher à trois aspects particuliers: le graveur, le Genevois de Paris et le témoin des mouvements littéraires contemporains. Rappelons toutefois qu'il fit partie du groupe des disciples «humanistes» de Barthélemy Menn et qu'il fut pendant une année le secrétaire de Rodin.

Dans sa carrière de graveur, Maurice Baud fut guidé et soutenu par Georges Bellenger. Mais, à cette époque, le métier ne nourrit plus son homme. Dans un article de 1895, Baud analyse les causes du déclin de la gravure: médiocrité des illustrateurs et des graveurs, et concurrence des procédés photomécaniques. A son avis, l'artiste ne trouvera de chances de survivre que dans l'édition du livre d'art. Quant à lui, «pauvre comme Job», c'est au journalisme qu'il demande un moyen de subsister.

Genevois de Paris, il a fait un va-et-vient perpétuel entre les deux villes. Il a besoin de l'atmosphère de la capitale, qui stimule les facultés créatrices. Il demeure pourtant attaché à sa patrie et ne désespère pas de raviver l'esprit genevois, tout en critiquant le travers de ses compatriotes qui, en matière d'art, exigent des certitudes...

Maurice Baud a raconté lui-même ses relations avec les symbolistes. A Paris, il a fréquenté d'abord d'autres Suisses, notamment Albert Trachsel. Charles Morice, «merveilleux éveilleur d'âmes», lui a fait connaître les poètes qu'il aimait; c'est grâce à lui qu'il a rencontré Verlaine, dont il devait graver le portrait. Baud a fait partie du premier comité du Cercle des Arts et des Lettres (1898). Il a joué un rôle important dans l'aventure de la *Voile latine*, dont il fut l'un des fondateurs et, pendant quelque temps, l'administrateur. Son ouverture d'esprit lui a permis d'y contracter des amitiés durables, et, lorsque furent fondés les *Cahiers vaudois*, il fut l'un des seuls anciens à y être convié.

1572. — *13 mai 1982.*

Les lettres «séditieuses» anonymes de 1718. Enquête sur un théologien au-dessus de tout soupçon, par M. André GÜR.

Publié ci-dessus, p. 129-205, sous le titre *Les lettres «séditieuses» anonymes de 1718, étude et texte.*

1573. — 11 novembre 1982.

Hommage à Paul Collart, par Mlle Christiane DUNANT.

Publié ci-dessus, p. 275-278.

Hommage à Paul Rousset, par Mme Lucie BOLENS.

Publié ci-dessus, p. 401.

La fête révolutionnaire de Jean-Jacques Rousseau, par M. Bernard GAGNEBIN.

L'anniversaire de la naissance de Jean-Jacques fut célébré pour la première fois à Genève le 28 juin 1793. Dès le matin, les enfants se réunirent aux Bastions. Un cortège se forma, avec fifres et tambours, derrière le buste de Rousseau: membres de l'Assemblée nationale, comités révolutionnaires, magistrats, jeunes filles portant la statue de la liberté, club des Egaux, etc., se rendirent à la rue de Chevelu, où naquit l'écrivain. Le buste fut alors placé sur un socle, et le pasteur Anspach prononça un discours bourré d'antithèses et d'exhortations civiques et morales. La fête se termina par un repas frugal aux Bastions et par des danses.

A la fin de cette même année, un projet de monument à Rousseau fut accepté par l'Assemblée nationale qui le soumit à l'approbation du peuple. Saint-Ours fut chargé de l'exécution et ordonna, semble-t-il, le cortège qui se rendit, au mois de juin 1794, à la promenade des Bastions, nommée désormais Lycée de la Patrie.

Une troisième fête, en mars 1795, fut organisée pour placer sur ce monument (une colonne carrée) le buste de Rousseau sculpté par Jean Jaquet. Elle comprenait une cérémonie au Temple des Lois, c'est-à-dire à Saint-Pierre. La quatrième, en juin 1796, consista en un cortège de l'Hôtel de Ville au Lycée de la Patrie et en un discours du pasteur Chenevière. Lors de la cinquième, le 28 juin 1797, se produisirent des incidents: la Compagnie des pasteurs et le Consistoire se désistèrent. Dès l'annexion à la France, en 1798, la fête de Rousseau fut suspendue, par crainte des manifestations.

Toutes ces célébrations sont conformes au modèle révolutionnaire, avec leur appel à la raison, à la concorde, avec leur glorification de l'égalité et de la liberté, avec leur mélange étroit de la parole et de l'action. Et si l'on peut encore y reconnaître une fête villageoise agrandie au cadre de la nation, il y manque la spontanéité chère à Jean-Jacques, puisqu'elles sont patronnées et organisées par les autorités dans un but politique.

1574. — *25 novembre 1982.*

A propos de quelques écrits inédits de Jean Caze (1682-1751), par M. André GÜR.

Les Archives d'Etat de Genève conservent un recueil anonyme de plusieurs écrits qui ont appartenu au syndic Jean Jalabert. A la Bibliothèque publique et universitaire se trouve un autre manuscrit Jalabert, de la même écriture, comprenant environ 2000 pages en 5 volumes: il s'agit de notes de lecture, commencées en 1712 et continuées pendant vingt ans, sur les sujets les plus divers. Un autre registre contient les titres de tous les ouvrages lus par l'auteur, à raison de quelque 160 volumes par an, de 1739 à 1746. Ce Montaigne genevois, c'est Jean Caze, un personnage presque inconnu aujourd'hui (P.-E. Martin avait cependant présenté à la Société d'histoire, le 20 décembre 1923, une communication à son sujet). Correspondant d'Abauzit et de Louis Bourguet de Neuchâtel, il était comme eux d'origine huguenote. Son grand-père avait servi sous Rohan dans le Midi et s'était établi à Genève après la Révocation; opulent, généreux, il avait institué son petit-fils héritier de tous ses biens, à l'exclusion de son fils César. Un mois après sa mort, le 20 mai 1700, le Conseil accorde gratuitement la bourgeoisie au jeune Jean Caze, dans l'intention, sans doute, de retenir ce riche héritier. Ancien étudiant d'Etienne Jalbert, Jean Caze voyagea en Europe, notamment en Italie. A l'âge de 61 ans, il épousa Renée Buisson. Il mourut le 19 avril 1751 en laissant 200 000 livres de biens.

Ses écrits nous laissent voir en lui un partisan de la tolérance et de la libre discussion, favorable à une intervention pacificatrice de l'Etat. Ce lecteur de Polybe préfère le gouvernement mixte, qui est celui de Genève. Sa position est proche du Rousseau des *Lettres de la montagne*, mais il n'épouse pas simplement la cause de la bourgeoisie: il consulte la convenance plutôt que le droit, et nous apparaît en somme comme un conservateur modéré.

Un aspect original du droit des gens: l'extension de la neutralité suisse à la Savoie du nord, par M. Victor MONNIER.

En 1562, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert avait déplacé sa capitale de Chambéry à Turin. Comme la Savoie est à la merci de n'importe quel

agresseur, Turin va tâcher de trouver un arrangement avec les Confédérés afin d'assurer sa protection. A la veille du Congrès de Vienne, la France garde le Pays de Gex, tandis que le duc de Savoie reçoit la Tarentaise et la Maurienne, ainsi que le Chablais et le Faucigny. Mais, pour relier ces deux régions, il doit passer par la route Chambéry - Annecy - Saint-Julien, située dans les provinces savoyardes, mais restées aux mains de la France. De son côté, Genève réclame son désenclavement et un lien territorial avec la Suisse. En novembre 1814, Pictet-de Rochemont revendique le Pays de Gex, puis au moins la route de Versoix. En décembre, il réclame aussi la route du Simplon, qui traverse le Chablais et le Faucigny. C'et alors qu'on s'accorde sur une extension de la neutralité suisse à la Savoie du nord, selon une convention ratifiée par les Puissances en mars 1815. Mais sur l'interprétation de cette neutralité, une divergence s'élève entre la Suisse et la Sardaigne. Celle-ci estime que la Confédération a le devoir de défendre la Savoie en cas de guerre, tandis que le gouvernement fédéral n'y voit qu'un droit facultatif.

Lors de la cession de la Savoie à la France, le 24 mars 1860, celle-ci reconnaît l'extension de la neutralité. Ce n'est qu'en 1919 qu'elle tentera de la supprimer. Max Huber aura alors une idée géniale: celle d'abandonner cette extension au prix de la reconnaissance, par les Etats réunis à Versailles, de la neutralité suisse et de l'entrée de la Confédération dans la Société des Nations.

1575. — *9 décembre 1982.*

Gondebaud et la porte du Bourg-de-Four, par M. Jacques BUJARD.

Publié dans *Nos monuments d'art et d'histoire,* t. XXXIV (1983), 3e livraison, p. 306-313.

Le prieuré de Satigny à la fin du moyen âge, par Mme Isabelle CERVI-BRUNIER.

Sans insister sur l'aspect archéologique de la question, qui fera l'objet d'une publication de M. Charles Bonnet, Mme Cervi-Brunier retraça les origines romaines du prieuré et l'érection, au VIe ou au VIIe siècle, d'un bâtiment en bois qui fut peut-être une première église.

Le premier texte relatif à Satigny est la fameuse donation de la comtesse Eldegarde, de 912, qui constitue le plus ancien document de nos Archives d'Etat, et qui concerne la première église en pierre. Le prieuré aurait été créé dans les deux siècles suivants. En 1134, en tout cas, nous avons un acte de l'évêque Humbert de Grammont selon lequel l'église ne dépend plus de l'abbaye d'Ainay. Les religieux suivent la règle de saint Augustin. Ils ont le droit d'élire leur prieur. Mais dès 1290 la situation change. L'évêque choisira

désormais deux chanoines pour le représenter lors de l'élection du prieur; on assiste donc à une emprise croissante de sa part. En 1381, le chapitre de Genève obtient l'autorité sur le prieuré, dont les revenus aideront à l'entretien de la cathédrale, et, en 1396, le dernier prieur est remplacé par un amodiataire.

Dès lors, les registres de délibérations du chapitre de Genève constitueront une source précieuse de renseignements sur la vie d'une petite communauté religieuse à la fin du moyen âge. Il est vrai que les incidents qu'ils évoquent sont en général de caractère négatif: manquements, querelles, etc. Mais Mme Cervi-Brunier en a tiré foule de détails sur le personnel, le logement, l'alimentation, l'hospitalité, les visites, les ressources. C'est en 1536 que la Réforme supprime définitivement le prieuré, déjà aboli, d'ailleurs, par une bulle du pape Jules II. On ne sait ce que sont devenus les deux ou trois derniers chanoines.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1982

Recettes		*au 31.12.1982*
Cotisations et dons	Fr.	27.780,—
Intérêts	»	4.124,05
Ventes de publication	»	12.160,40
Subvention Etat de Genève	»	10.900,—
Faculté de théologie	»	5.500,—
Profit sur titres	»	5.250,—
	Fr.	65.714,45

Dépenses		
Frais généraux divers	Fr.	9.737,35
Travaux d'archives	»	16.100,—
Frais de publication du Bulletin XVII/2	»	11.062,80
Frais d'impression des Actes du colloque	»	306,40
Excédent des recettes	»	28.507,90
	Fr.	65.714,45